

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 14 décembre 2017

Objet : RS - Attribution de subvention - Secteur culture - Approbation d'un avenant annuel fixant la subvention 2017 à l'AMCCS

- date de convocation le 08 décembre 2017
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-sept, le jeudi quatorze décembre à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Alban-Leysse, salle des fêtes, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

- étaient présents : 64

Aillon-le-Jeune	Philippe Trepier
Aillon-le-Vieux	
Arith	
Barberaz	David Dubonnet - Yvette Fetaz
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	Anne Manipoud - Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	Jean-Luc Berthalay
Challes-les-Eaux	Julien Donzel
Chambéry	Philippe Bard - Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Nathalie Colin-Cocchi - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Sylvie Koska - Bernadette Laclais - Claudette Levrot-Virot - Françoise Marchand - Dominique Mornand - Christian Papegay - Pierre Perez - Benoît Perrotton - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Dominique Saint-Pierre - Walter Sartori - Alexandra Turnar
Cognin	Suzanne Boucher - Florence Vallin-Balas
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Pascal Mithieux - Anne Routin - Sylvie Vuillermet
La Ravoire	Frédéric Bret - Marc Chauvin
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	Albert Darvey
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	Gérard Marcucci
Saint-Alban-Leysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Philippe Dubonnet
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Jérôme Esquevin
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 10

de Céline Barniaudy à Michel Dyen - de Jean-Pierre Beguin à Florence Vallin-Balas - de Christiane Boisselon à Sylvie Vuillermet - de Denis Callewaert à Luc Berthoud - de Christine Dioux à Alexandra Turnar - de Henri Dupassieux à Françoise Marchand - de Pierre Duperier à Maryse Fabre - de Marie-José Dussauge à Isabelle Rousseau - de Daniel Grosjean à Julien Donzel - de Marie Perrier à Xavier Dullin

- conseillers excusés : 8

François Blanc - Stéphane Bochet - Annick Bonniez - Pierre Gerard - Christian Gogny - Jean-Michel Picot - Damien Regairaz - Françoise Van Wetter

Les décisions administratives peuvent faire l'objet d'un recours gracieux devant l'autorité territoriale ou d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble, dans le délai de deux mois :
- à compter de leur publication lorsque les décisions sont réglementaires,
- à compter de leur notification lorsque les décisions sont individuelles.

*identité provisoire

Conseil communautaire du 14 décembre 2017

délibération n° 382-17 C

objet **RS - Attribution de subvention - Secteur culture - Approbation d'un avenant annuel fixant la subvention 2017 à l'AMCCS**

David Dubonnet, vice-président chargé des équipements collectifs, sportifs, associatifs et des relations avec les clubs sportifs, propose au titre du budget 2017 d'allouer, dans le secteur culturel, la subvention d'équipement suivante :

	Versé en 2016	Proposé en 2017
Espace Malraux (subvention d'équipement)	75 000 €	75 000 €

En effet, le Conseil communautaire du 18 mai 2017 a approuvé le versement d'une subvention de fonctionnement à l'association de la Maison de la culture de Chambéry et Savoie (AMCCS) espace Malraux, et a suspendu dans un premier temps la subvention d'équipement destinée au financement du matériel scénique et mobilier pendant les travaux de restructuration de l'espace Malraux.

Cependant des investissements ont été nécessaires à l'équipement de la scène nationale, pour sa production dite « hors les murs ». Cette attribution ne sera pas renouvelée en 2018 et 2019 pendant la durée des travaux durant laquelle l'espace Malraux sera fermé, considérant la participation financière apportée par ailleurs par l'agglomération pour cette réhabilitation.

Une convention signée le 27 juillet 2004 entre l'association de la Maison de la culture de Chambéry et Savoie (AMCCS) espace Malraux et Chambéry métropole pour une durée de trois années, renouvelable par tacite reconduction, prévoit que les montants annuels subventionnés doivent être précisés par avenant.

Vu les statuts de Chambéry métropole - Cœur des Bauges qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de construction, d'entretien et de fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire,

Vu l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

Vu la convention du 27 juillet 2004 relative aux relations financières entre l'AMCCS espace Malraux scène nationale et Chambéry métropole - Cœur des Bauges,

Le Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : accorde le versement de la subvention d'équipement à l'AMCCS espace Malraux, pour un montant de 75 000 €,

Article 2 : autorise le président ou son représentant à signer l'avenant n° 16 à la convention du 27 juillet 2004 relative aux relations financières entre l'AMCCS espace Malraux scène nationale et Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 382-17 C

Objet de l'acte : RS - Attribution de subvention - Secteur culture - Approbation d'un avenant annuel fixant la subvention 2017 à l'AMCCS

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 5 - Subventions 2 - Subventions accordées 2 - Aux associations

Date de l'acte : 14 décembre 2017

Annexe : Avenant n° 16;

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20171214-lmc1H20450H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H20450H1

Date de transmission en Préfecture : 21 décembre 2017

Date de réception en Préfecture : 21 décembre 2017